

# La prévention des risques professionnels : Quelles sont les formations obligatoires et recommandées ?

Fabrice ROUSSEAU, Directeur

Michel BEDEAU, Expert/formateur



# TEMIS FORMATION C'EST ...



7

SITES EN FRANCE

8608

STAGIAIRES EN 2018

1356

SESSIONS EN 2018

# LES PRINCIPALES CAUSES D'ACCIDENTS

- ✓ Dérive du savoir-faire
- ✓ Improvisation de la façon de faire
- ✓ Manque de formation
- ✓ Mauvaises habitudes
- ✓ Négligences



# QUELQUES CHIFFRES : LES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN 2016

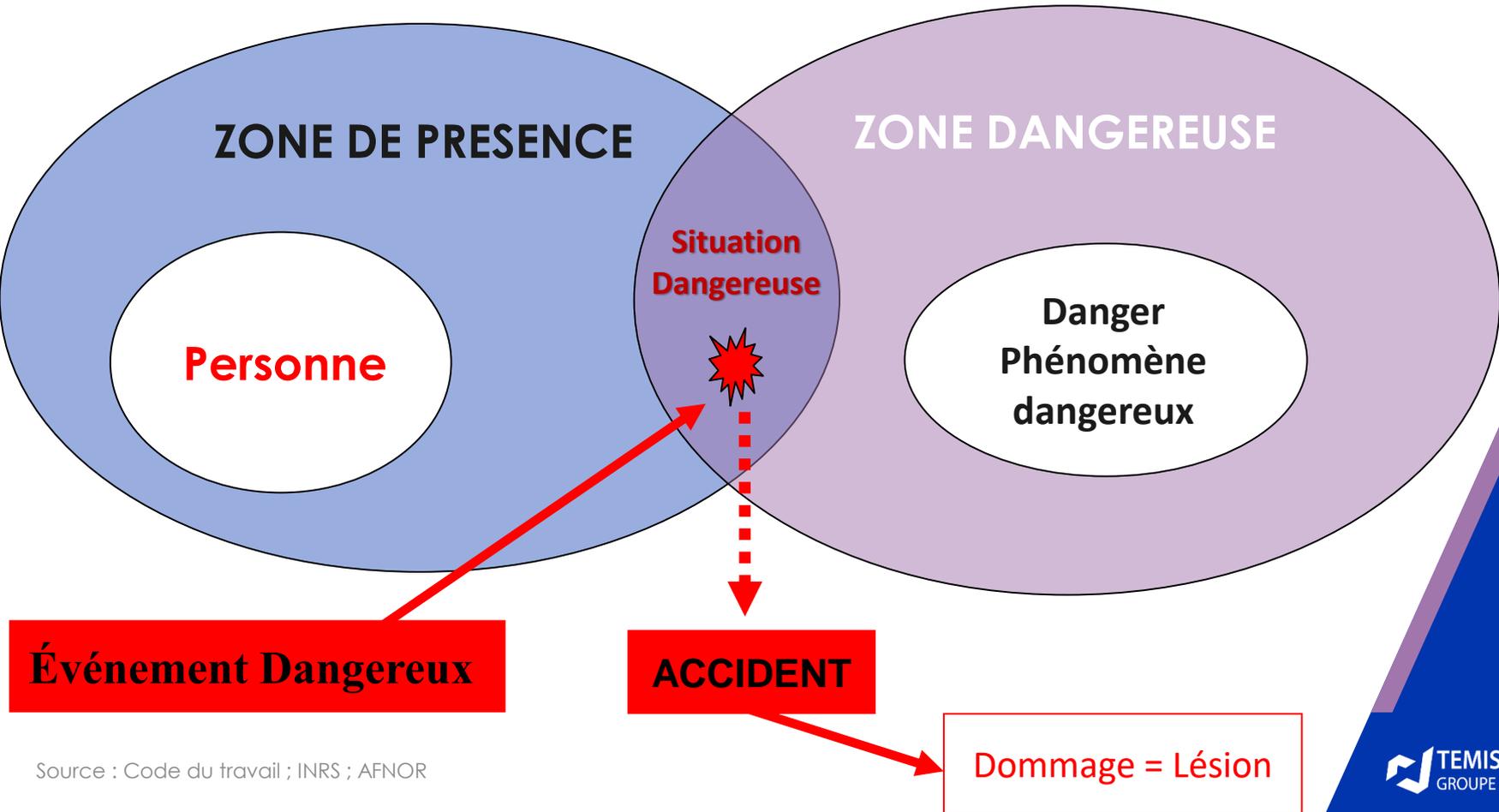
- ✓ 2540 accidents par jour en France
- ✓ 140 incapacités permanentes par jour
- ✓ 2 décès par jour
- ✓ En 2017 : 33 accidents pour 1000 salariés

## EXEMPLE : LE RISQUE ÉLECTRIQUE :

	AT – arrêt	AT-IP	Décès
<b>2014</b>	<b>728</b>	<b>38</b>	<b>1</b>
<b>2015</b>	<b>645</b>	<b>40</b>	<b>1</b>
<b>2016</b>	<b>602</b>	<b>55</b>	<b>7</b>

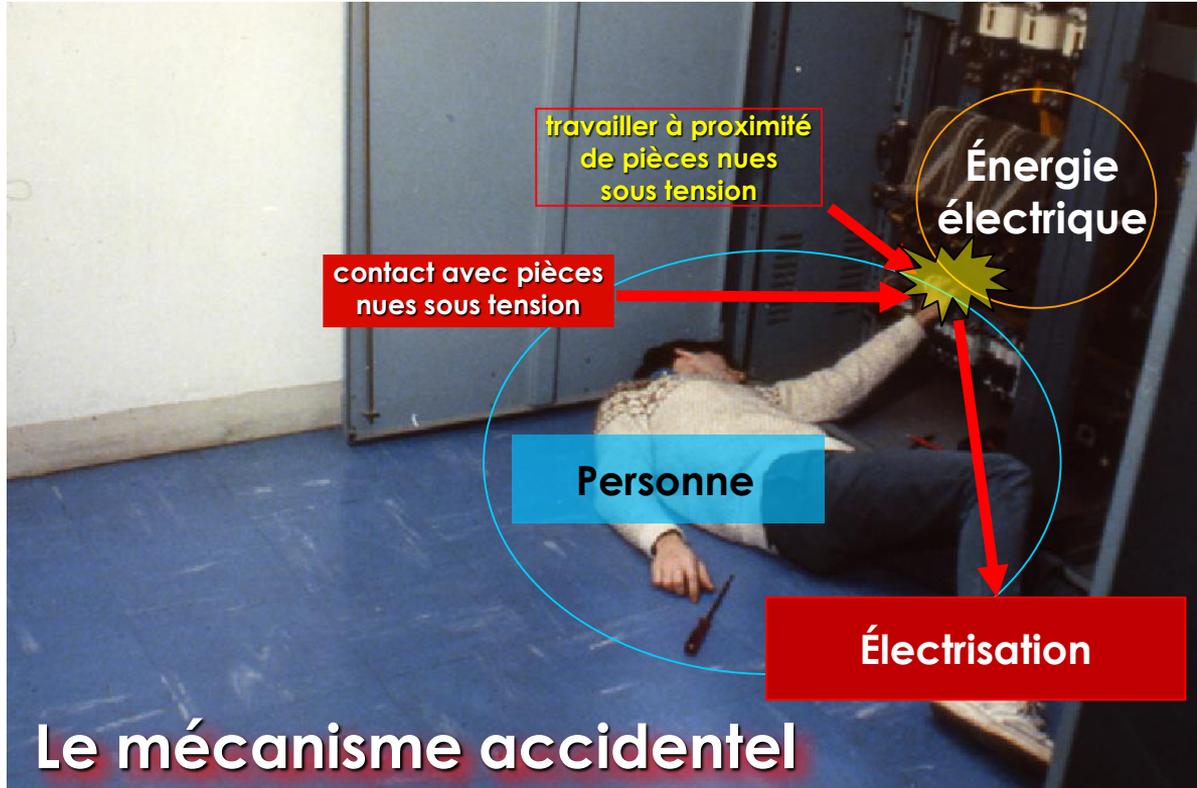


# LE MÉCANISME ACCIDENTEL



Source : Code du travail ; INRS ; AFNOR

# EXEMPLE : L'ACCIDENT



# PRINCIPES DE PRÉVENTION :

## L'employeur doit mettre en place :

- ✓ Des actions de prévention (DUER)
- ✓ Des actions d'information (consignes et procédures)
- ✓ Des actions de formation obligatoires ou nécessaires
- ✓ Une organisation et des moyens adaptés



## Quelles sont les sanctions encourues en cas de non respect des obligations ?

- ✓ Une amende de 10 000 euros, appliquée autant de fois qu'il y a de salariés concernés
- ✓ **Sur le plan pénal : poursuites pour blessures ou homicide involontaire**
- ✓ **Sur le plan civil, la responsabilité peut être engagée pour faute inexcusable**

# INFORMATIONS & OBLIGATIONS

## ✓ Qui doit être formé ?

- L'ensemble des salariés : CDI, CDD, intérimaires, stagiaires

## ✓ Quand doivent-ils être formés ?

- Lors de l'entrée en fonction
- Dès que les salariés sont exposés à de nouveaux risques : changement de poste, de technique, transformation des locaux...
- En cas d'Accidents du travail ou de Maladies professionnelles

## ✓ Qui est responsable de la réalisation de la formation ?

- Pour les consignes générales : l'employeur ou son représentant
- Pour le poste de travail : la hiérarchie directe

# INFORMATIONS & OBLIGATIONS

## ✓ Faut-il la justifier ?

- OUI
- Feuilles de présence, l' attestation d'assiduité, et/ou avis après formation

## ✓ Qui sont les autres acteurs ?

- Le salarié
- Le CSE (EX : CHSCT)
- La médecine du travail
- La CARSAT - CRAMIF

# EXEMPLES DE FORMATIONS OBLIGATOIRES

SÉCURITÉ **INCENDIE** & ÉVACUATION



**SECOURISME**

HABILITATION **ÉLECTRIQUE**



**GESTES & POSTURES** - PRAP -

TRAVAIL EN **HAUTEUR**  
PORT DU HARNAIS ET ÉCHAFAUDAGE



**AMIANTE**

**AIPR**



**CACES**

# FOCUS SÉCURITÉ INCENDIE / ÉVACUATION

## ✓ Avez-vous des guides et des serres files ?

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des salariés

- Mise en place de matériel de protection (Alarme, extincteurs...),
- D'une organisation humaine (équipiers d'intervention : Guides et serres files) et formation du personnel (évacuation, manipulation d'extincteurs).

**PTI : Premier témoin d'intervention = Manipulation d'extincteurs**

**EPI : Equipier de premier intervention (1,5 et 3,5h)**

**EE : Equipier d'évacuation = Guide et serres files (1/2 journée + exercices)**

# FOCUS SECOURISME / SST

## ✓ **Combien de Sauveteurs sont nécessaires dans l'entreprise ?**

L'employeur est tenu d'organiser, après avis du médecin du travail, un dispositif de premiers secours :

- Matériel de premiers secours, accessible et adapté à la nature des risques,
- La présence d'au moins 1 salarié formé au secourisme,
- Il est cependant recommandé de dépasser ces obligations réglementaires en nombre adapté et bien réparti, capable d'intervenir efficacement en cas d'accident.

**Formation initiale SST : 2 jours**

**Formation Recyclage (MAC SST) : 1 jour tous les 2 ans maximum**

**MERCI**

